
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE
09 SEPTEMBRE 2024 À 20 h 00

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le conseiller Michel Dupuis, siège #3
Monsieur le conseiller Justin Nieuwenhof, siège #4
Madame la conseillère Marie Myre, siège #5

SONT ABSENTS AYANT JUSTIFIÉS LEURS ABSENCES :

Monsieur le conseiller Raymond Lazure, siège #1
Monsieur le conseiller Marc Myre, siège #2
Monsieur le conseiller Daibhid Fraser, siège #6

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Linda Gagnon.

Est également présent, monsieur Marc Michot, directeur général. Greffier-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 05 AOÛT 2024

4. REQUÊTES GÉNÉRALES DE L'ASSISTANCE

5. CORRESPONDANCE

5.1. *Correspondances reçues*

5.1.1

5.2. *Correspondances reçues provenant d'instances supérieures*

5.2.1

5.3. *Correspondance expédiée*

5.4. *Projet de correspondance à expédier*

6. ADMINISTRATION

6.1. Gestion des ressources humaines

6.1.1

6.2. Trésorerie

6.2.1 Liste des comptes payés via Accès D List of Accès D web payments

6.2.2 Approbation des comptes prépayés (Liste des chèques émis) Approval of prepaid accounts (List of cheques issued)

6.2.3 Approbation des comptes à payer Accounts payables approval

6.2.4 Liste des charges salariales Monthly salaries list

6.3. Dépôt des rapports financiers

6.3.1 Portrait global de la municipalité au 31 AOÛT 2024 Big picture of Municipality's finances as of August 31st, 2024

6.3.2 Liste des comptes à recevoir au 31 AOÛT 2024 Receivable accounts list as of August 31st, 2024

6.3.3 Liste des arrérages au 31 AOÛT 2024 List of overdue taxes accounts as of August 31st, 2024

6.4. Suivis des services municipaux

6.4.1 Rapport de l'inspecteur municipal (reporté à la prochaine séance) Municipal Inspector report

6.4.2 Rapport de l'agente administrative de bureau Report of the office administrative assistant

6.4.3 Suivis de la direction générale General Director follow-ups

7. AVIS DE MOTION

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

- 10.1 *Demande de consentement travaux Hydro-Québec, résolution*
- 10.2 *Soumission fourniture d'abrasifs 0-5mm hiver 2024-25, résolution*
- 10.3 *Soumission correction asphalte chemin Watson, résolution*
- 10.4 *Soumission remplacement ventilateur Garage, bris d'équipement, résolution*
- 10.5 *Soumission Sel saison 2024-25, résolution*

11. HYGIÈNE DU MILIEU

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

15. RAPPORTS DES COMITÉS

16. VARIA

- 16.1 *Garderie pour chiens La Tanière à Lou*
- 16.2 *Lettre Député TVQ*
- 16.3 *Lettre bonification fédérale programme TECQ*
- 16.4 *Achat de couronne cérémonie des vétérans*
- 16.5 *Les amis de la réserve soutient financier, résolution*

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Linda Gagnon constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-09-01

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec modifications apportées

Adoptée à l'unanimité de vive voix

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2024

2023-09-02

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE le procès-verbal de la séance du 05 AOÛT 2024 soit adopté avec les modifications mineures apportées

Adoptée à l'unanimité de vive voix

4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

- 4.1 *Un citoyen de la municipalité de Dundee communique de l'information au conseil, sur son projet écotouristique de la pointe Frazer. La Mairesse, madame Linda Gagnon le guide en lui répondant de prendre contact avec l'inspecteur municipal, Luc De Tremmerie qui pourra l'aider administrativement.*
-

5. CORRESPONDANCE

5.1. Correspondances reçues

- 5.1.1 *Lettre citoyenne chats errants ou blessés*
- 5.1.2 *Légion Royale Canadienne*

5.2. Correspondance reçue provenant d'instances supérieures

- 5.2.1 *Programme général d'assistance financière lors de sinistres*
- 5.2.2 *Lettre recommandations moisissures inondations*
- 5.2.3 *Programme d'aide à la voirie locale (PPA), Geneviève Guilbault, ministre*
- 5.2.4 *FQM, partage de la croissance d'un point TVQ*

5.3. Correspondance expédiée

5.4. Projet de correspondance à expédier

6. ADMINISTRATION

6.1. Gestion des ressources humaines

6.2. Trésorerie

Les membres du Conseil abordent divers dossiers reliés aux finances du Canton.

6.2.1 à 6.2.4 Approbation des comptes à payer

ATTENDU QUE le Conseil municipal a la responsabilité d'approuver les dépenses de la municipalité ;

2024-09-03

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer encourus par la Municipalité du Canton de Dundee au cours du dernier mois, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Les comptes payés via Accès D : **0 \$**
- Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis) : **138 808.98\$**
- Les comptes à approuver payables par chèques : **62 944.15\$**
- Les charges salariales : **11 324.23\$**

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.3. Dépôt des rapports financiers

6.3.1 à 6.3.3. Portrait global / comptes à recevoir / arrérages

2024-09-04

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ADOPTER les rapports financiers au 31 AOÛT 2024, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Liste des comptes à recevoir : **155 210.52 \$**
- Liste des arrérages : **71 554.57 \$ (solde) – 4 222.67 (intérêt) \$**

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.4. Rapport des services municipaux

6.4.1. Rapport mensuel de l'inspecteur municipal, (reporté à la prochaine séance)

6.4.2. Rapport mensuel de l'agente de bureau,

ATTENDU QUE le Conseil souhaite avoir un compte-rendu des activités liées à l'administration

2024-09-05

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, le rapport mensuel des activités de l'adjointe administrative pour le mois d'AOÛT 2024, tels que présentés et joints à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.4.3 Suivis de la direction générale

Le directeur général procède à une revue de différents dossiers reliés à la gestion administrative du Canton.

Les membres du Conseil procèdent à un échange de vues sur le sujet.

7. AVIS DE MOTION

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

10.1 Résolution Demande de consentement travaux Hydro Québec

ATTENDU QUE la firme Hydro Québec doit effectuer des travaux importants de mise à niveau de ses infrastructures sur une partie du territoire du Canton d Dundee;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu des plans et devis d'hydro Québec pour réaliser ces travaux;

ATTENDU QUE la municipalité doit donner son consentement pour que ces travaux puissent débiter rapidement;

IL EST PROPOSÉ :

2024-09-06

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

D'AUTORISER le directeur général à signer ce consentement aux travaux d'Hydro Québec sur le territoire du Canton de Dundee

Adoptée à l'unanimité de vive voix

10.2 Résolution choix du fournisseur abrasifs 0-5mm, hiver 2024-245

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'achat d'abrasif 0-5mm pour l'hiver 2024-25;

ATTENDU QUE la municipalité estime devoir utiliser plus ou moins 500 tonnes métriques

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission conforme de la compagnie Bauval au montant total avant taxes de 13.25\$/tm.

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission conforme de la compagnie Bauval au montant total avant taxes de 10.50\$/tm pour effectuer le transport;

ATTENDU QUE la compagnie Bauval est le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU QUE la municipalité ne possède pas les ressources matérielles et humaines pour réaliser ces travaux ;

ATTENDU QUE des entreprises privées sont disponibles pour effectuer ce travail

IL EST PROPOSÉ :

2024-09-07

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

D'OCTROYER le contrat pour réaliser la fourniture d'abrasif 0-5mm pour l'hiver 2024-25 au montant total avant taxes de 13.25\$/tm ainsi que le transport du matériel au prix de 10.50\$/tm à la compagnie Bauval.

Et d'affecter cette dépense au poste 02-330-00-620

Adoptée à l'unanimité de vive voix

10.3 Correction asphalte chemin Watson

ATTENDU QUE la municipalité veut procéder au reprofilage de la section asphalté du chemin Watson afin de faciliter le déneigement et la circulation de ce secteur;

ATTENDU QUE la municipalité ne possède pas les ressources matérielles et humaines pour réaliser ces travaux ;

ATTENDU QUE des entreprises privées sont disponibles pour effectuer ce travail;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix pour réaliser ces travaux ;

IL EST PROPOSÉ :

2024-09-08

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

DE DEMANDER AU Directeur Général d'octroyer un contrat à la firme Pavage Daoust au montant de \$5 900.00 plus taxes, conformément à la soumission reçue en date du 29 août 2024, cette soumission étant conforme et la plus basse reçue;

D'IMPUTER LE MONTANT dans le code budgétaire 02-320-01-521

Adoptée à l'unanimité de vive voix

10.4 Remplacement ventilateur garage

ATTENDU QUE la municipalité veut procéder à la réparation/remplacement du ventilateur extérieur du garage ;

ATTENDU QUE la municipalité ne possède pas les ressources matérielles et humaines pour réaliser ces travaux ;

ATTENDU QUE des entreprises privées sont disponibles pour effectuer ce travail;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix pour réaliser ces travaux ;

IL EST PROPOSÉ :

2024-09-09

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

DE DEMANDER AU Directeur Général d'octroyer un contrat à la firme Farand et Marchand Inc. au montant de \$2 085.00 plus taxes, conformément à la soumission reçue en date du 29 août 2024, cette soumission étant conforme et la plus basse reçue;

D'IMPUTER LE MONTANT dans le code budgétaire 02-320-00-522

Adoptée à l'unanimité de vive voix

10.5 achat de fourniture : entretien des routes hivernales.

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Dundee est responsable du déneigement et de l'entretien hivernal de ses routes

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Dundee désire se procurer du sel de déglacage aux normes du ministère des Transports (MTQ) en y incluant la livraison au garage municipal de la rue Sodom.

ATTENDU QUE les conditions hivernales détermineront la quantité de sel à commander, mais estimé à plus ou moins 100 tonnes métriques.

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Dundee a reçu des soumissions à cet effet

ATTENDU QUE la soumission la plus basse conforme aux normes et recommandations MTQ, a été faite par la firme Compass minerals au prix de 107,43\$ la tonne métrique y incluant la livraison. Les taxes TPS/TVQ étants en plus pour la période finissant le 30 avril 2025.

ATTENDU QUE la livraison pourra débiter dès l'adoption de la présente résolution afin que les équipements de la municipalité du canton de Dundee soient en mesure d'effectuer le travail d'entretien hivernal de ses routes.

IL EST PROPOSÉ :

2024-09-10

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE RECOMMANDER d'octroyer À la firme Compass minerals le contrat de fourniture de sel de déglacage aux normes et recommandations du MTQ pour un montant unitaire de 107,43\$ la tonne métrique, incluant le transport au garage municipal de la rue Sodom, plus toutes taxes.

D'IMPUTER LE MONTANT dans le code budgétaire 02-330-00-620

Adoptée à l'unanimité de vive voix

11. HYGIÈNE DU MILIEU

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

13.1. Sécurité publique

13.2. Sécurité civile

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

15. RAPPORT DES ÉLUS ET DES COMITÉS

16. VARIA (POUR RÉOLUTIONS SEULEMENT)

16.1 Garderie pour chien entente de service

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Dundee a reçu une proposition d'entente pour accueillir et prendre en charge des chiens abandonnés ou en voie de l'être, de la part de **Garderie pour Chiens La Tanière à Lou;**

ATTENDU QUE municipalité du Canton de Dundee a à cœur la santé animale ;

ATTENDU QUE municipalité du Canton de Dundee désire offrir un service de prise en charge des chiens sur son territoire;

IL EST PROPOSÉ :

2024-09-11

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

DE DEMANDER au Directeur Général de signer une entente de service avec : **Garderie pour Chiens La Tanière à Lou.**

Adoptée à l'unanimité de vive voix

16.2 Lettre député pour la TVQ

ATTENDU QUE Le 13 décembre dernier, le Premier ministre, accompagné de la ministre des Affaires municipales et du ministre des Finances, signait avec la mairesse de Montréal, le maire de Québec, le président de l'Union des municipalités du Québec et le président de la Fédération québécoise des municipalités, la Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité;

ATTENDU QUE dans cette déclaration, tous s'engageaient à convenir d'une formule de partage renouvelée du point de croissance de la TVQ pour remplacer la formule actuelle basée essentiellement sur la population, ce qui favorise principalement les grands centres. Cette démarche est importante puisqu'il s'agit du seul transfert financier inconditionnel aux municipalités qui connaîtra une augmentation importante ces prochaines années, qui passera de 67 M\$ en 2021 à 898 M\$ en 2028;

ATTENDU QUE compte tenu notamment de l'importante croissante que connaîtra la valeur financière de ce nouveau transfert au cours des prochaines années, la FQM demande que 10 % de ces montants ne soit pas partagé seulement par habitant. Actuellement, les Villes de Montréal, Québec et l'UMQ proposent que ce pourcentage soit fixé à 1,5 %. Pour 2025, cela signifie que, sur une enveloppe globale de 647 M\$, seulement 10 M\$ seraient redistribués selon cette formule;

ATTENDU QUE À l'évidence, un partage de montants aussi considérables en fonction seulement de la population de chaque municipalité conduit à des résultats inéquitables et inacceptables pour les régions, peu importe leur taille;

IL EST PROPOSÉ :

2024-09-12

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

DE MANDATER le directeur général de s'adresser, de manière officielle à La députée provinciale de Huntingdon; Carole Malette à ce sujet.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

16.3 Bonification des sommes pour le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028

Attendu que les municipalités assument d'importantes responsabilités auprès de la population et qu'elles sont responsables d'environ 60 % des infrastructures publiques;

Attendu que le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) est le plus important programme d'aide financière pour les infrastructures municipales du Québec;

Attendu que les sommes prévues pour la TECQ 2024-2028 totalisent 3,226 milliards de dollars, soit un montant inférieur au montant initial de la TECQ 2019-2023 qui s'élevait à 3,415 milliards de dollars;

Attendu que le gouvernement du Canada a réduit sa contribution financière pour la TECQ 2024-2028 de 338 millions de dollars par rapport à sa contribution initiale à la TECQ 2019-2023;

Attendu que les coûts de construction ont été fortement à la hausse au cours des dernières années, ce qui signifie que beaucoup moins de projets peuvent être réalisés avec les mêmes sommes;

Attendu que le déficit de maintien d'actifs des infrastructures d'eau municipales du Québec atteignait 45 milliards de dollars en 2023 alors qu'il était de 38 milliards de dollars en 2022;

Attendu que le lien entre la qualité ainsi que la capacité des infrastructures municipales et la capacité de construire des logements est clair;

Attendu qu'une étude de la Fédération canadienne des municipalités souligne que les infrastructures municipales nécessaires à la construction de nouveaux logements coûtent en moyenne 107 000 \$ par unité;

Attendu qu' une étude réalisée par WSP en collaboration avec Ouranos estime à plus de 2 milliards de dollars par an, jusqu'en 2055, les surcoûts nécessaires pour entretenir, remplacer et adapter les infrastructures municipales québécoises existantes au climat futur;

Attendu que pour relever les défis climatiques et sociaux, les municipalités doivent disposer des outils financiers nécessaires.

IL EST PROPOSÉ :

2024-09-13

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

QUE le conseil municipal du Canton de Dundee demande au gouvernement du Canada de bonifier substantiellement les sommes prévues pour la TECQ 2024-2028.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

16.4 Achat de couronne cérémonie des vétérans

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Dundee a reçu une demande d'aide financière de la Légion royale canadienne, filiale Huntingdon n :81

ATTENDU QUE la Légion royale canadienne, filiale Huntingdon n :81 organise un service œcuménique le dimanche 10 novembre 2024 à 11h00

ATTENDU QUE la Légion royale canadienne, filiale Huntingdon n :81 a requis une contribution financière du Canton de Dundee au montant de \$70.00 pour l'achat d'une couronne de fleurs,

IL EST PROPOSÉ :

2024-09-14

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

DE PROCÉDER à l'acquisition d'une couronne de fleurs au montant de 70.00\$ auprès de la Légion royale canadienne, filiale Huntingdon n :81

Et d'affecter la dépense au poste 02-701-90-970

Adoptée à l'unanimité de vive voix

16.5 Aide communautaire Les Amis de la Réserve

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Dundee a une réserve Faunique de grande qualité sur son territoire;

ATTENDU QUE l'organisation bénévole : Les Amis de la Réserve a fait une demande d'aide financière pour l'achat d'équipements seulement;

ATTENDU QUE la Municipalité du canton de Dundee soutient cet organisme depuis de nombreuses années;

IL EST PROPOSÉ :

2024-09-15

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, ainsi que la mairesse :

DE RECOMMANDER d'octroyer une aide financière aux Amis de la Réserve, pour un montant de 2 000\$ pour l'achat d'équipements seulement tel que prévu au budget.

D'IMPUTER LE MONTANT dans le poste budgétaire 02-622-00-970

Adopté à l'unanimité de vive voix

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

2023-09-16

IL EST PROPOSÉ

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et de la mairesse.

DE DÉCLARER la séance levée à 21h25

Adoptée à l'unanimité de vive voix

Linda Gagnon, Maire

Marc Michot, Directeur général